

REGLEMENT DUATHLON (2008/2012).

REGLES GENERALES

L'épreuve se déroule suivant le principe d'enchaînement des 3 épreuves : course à pied¹, VTT, course à pied². Chaque concurrent(e) effectue le Duathlon dans sa totalité avant de passer le relais à son coéquipier. Le classement est établi par l'arrivée du dernier relayeur.

Les équipes sont constituées de 4 Duathlètes (2 garçons et 2 filles).

Dans le cas où les épreuves Duathlon et Triathlon se déroulent le même jour, il est interdit à un élève d'effectuer les 2 spécialités.

Le chronomètre se déclenche quand le 1er relayeur part, et s'arrête quand le 4ème et dernier relayeur de l'équipe termine sa course. (Dans la mesure du possible, l'entrée des 3 relayeurs pourra être autorisée à environ 100m de la ligne d'arrivée, afin que toute l'équipe franchisse celle-ci ensemble)

Le passage du relais s'effectue par transmission d'un bracelet type « chouchou »

L'ordre de passage des relayeurs est laissé totalement libre. Il peut être modifiable pendant la course.

Afin de faciliter l'organisation du passage du relais, la ligne d'arrivée devra être située à proximité du sas de relais.

REGLEMENT ZONE RELAIS

- Le passage du relais s'effectue par transmission d'un bracelet type « chouchou ».
- Afin de faciliter le passage du relais, le sas relais et la ligne d'arrivée devront être proche
- La zone de relais est matérialisée et le passage du témoin s'effectue à l'intérieur de cette zone.
- Seul le relayeur suivant à accès à la zone de relais. il doit se présenter dans ce sas, muni de sa licence, au moment où le relayeur précédent pose son VTT .

REGLEMENT Course à Pied 1

Distances : Collèges et Lycées : 1000 mètres environ.

Une ligne de départ est matérialisée

Le tracé du parcours¹ est différent du parcours course à pied 2 mais la distance reste identique.

La marche est autorisée

Courir torse nu est interdit.

Le port du casque est interdit.

Le ravitaillement sauvage est interdit.

L'utilisation d'écouteurs ou de moyen radio est interdite.

Aucune forme d'accompagnement et d'aide extérieure n'est autorisée. (VTT, à pied ou autres...)

Les compétiteurs doivent porter la chasuble (N°équipe) fournie par l'organisation. Elle doit être portée et parfaitement visible.

REGLEMENT DANS L'AIRE DE TRANSITION

Les compétiteurs ne peuvent utiliser que leur emplacement désigné.

Les déplacements dans l'aire de transition s'effectuent obligatoirement à pied, vélo à la main, jugulaire attachée.

Pendant l'épreuve l'accès à l'aire de transition est strictement réservé aux élèves compétiteurs, JOFF et organisateurs. En cas de non respect, l'équipe concernée sera disqualifiée.

Une ligne au sol définit l'entrée et la sortie du parc.

Les compétiteurs ainsi que le matériel ne doivent pas gêner les autres concurrents.

Le matériel ne doit pas être jeté mais déposé dans le parc.(VTT, casque, lunettes...)

Les compétiteurs ne doivent pas déplacer ou déranger l'équipement des autres athlètes.

La nudité est interdite.

REGLEMENT VTT

Distances : Collèges et Lycées : 4000 mètres environ.

VTC(vélo tout chemin), Vélo de route, Vélo de cross, bi-cross et tout vélo avec des roues de 700 sont interdits.

Le port du casque à coque dure est obligatoire.

Sont autorisés :

Cadre VTT 24 pouces, 26 pouces.

Pneus crantés sur l'ensemble du pneu.

Pédales automatiques.

Les embouts de guidon (sauf avis contraire de l'organisateur).

Les extrémités de guidon doivent être protégées.

Les compétiteurs doivent suivre le parcours tracé par l'organisateur.

Les compétiteurs doivent respecter les règles élémentaires du code de la route.

Aucune forme d'accompagnement et d'aide extérieure n'est autorisée. (VTT, à pied ou autres...)

Le ravitaillement sauvage est interdit.

REGLEMENT COURSE A PIED2

Distances : Collèges et Lycées : 1000 mètres environ.

Une ligne de départ est matérialisée

Le tracé du parcours2 est différent du parcours course à pied1 mais la distance reste identique.

Le port du casque est interdit.

La marche est autorisée

Courir torse nu est interdit.

Le ravitaillement sauvage est interdit.

L'utilisation d'écouteurs ou de moyen radio est interdite.

Aucune forme d'accompagnement et d'aide extérieure n'est autorisée. (VTT, à pied ou autres...)

Les compétiteurs doivent porter la chasuble (N° équipe) fournie par l'organisation. Elle doit être portée et parfaitement visible.